Rapport public Parcoursup session 2025

Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Droit - Informatique / Droit

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Droit - Informatique / Droit (47244)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Droit - Informatique / Droit (47244)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	177	30	30	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Droit - Informatique / Droit (47244)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	75	15	15	1	33,3 %
			Masculin	102	15	15	2	66,7 %
			Total	**177**	**30**	**30**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Droit - Informatique / Droit (47244)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	48	0	0	0	0 %
				AB	34	3	3	0	0 %
				B	42	18	18	2	66,7 %
				TB	10	6	6	1	33,3 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**140**	**28**	**28**	**3**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	13	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	4	0	0	0	
				Total	**22**	**0**	**0**	**0**	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	2	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	**4**	**0**	**0**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				TBF	2	2	2	0	
				Total	**11**	**2**	**2**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Droit - Informatique / Droit (47244)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	92	18	18	1	33,3 %
			En réorientation	57	11	11	2	66,7 %
			Non scolarisés	21	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	6	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	**177**	**30**	**30**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Droit - Informatique / Droit (47244)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	39	14	14	0
			Autres doublettes	91	13	13	3
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Droit - Informatique / Droit (47244)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	30 %	51,9 %	51,9 %	0 %
		Autres doublettes	70 %	48,1 %	48,1 %	100 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Connaissances et compétences scientifiques	Notes et classements en mathématiques (année de première et terminale en enseignement de spécialité)	Essentiel
	Connaissances et compétences scientifiques	Notes en enseignement scientifique (année de terminale)	Important
	Connaissances et compétences scientifiques	Notes en première en numériques et sciences informatiques (si enseignement de spécialité suivi)	Important
	Connaissances et compétences scientifiques	Suivi de l'option mathématiques expertes	Important
	Compétences en matière d'expression écrite et orale et argumentation	Notes obtenues au baccalauréat général à l'écrit et à l'oral de français	Essentiel
	Compétences d’expression écrite et orale, compréhension à l'analyse et la synthèse de texte	Notes obtenues en philosophie (année de terminale)	Important
	Compétences d’expression écrite et orale, compréhension à l'analyse et la synthèse de texte	Notes obtenues en SES, Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (si enseignement de spécialité suivi)	Très important
	Progression	Evolution des résultats scolaires en matières scientifiques entre le premier trimestre et le deuxième trimestre ainsi qu'entre la première et la terminale	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse ; Capacité d'abstraction ; Maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires	Suivi de la spécialité mathématiques en terminale, ou un bac S pour les candidats ayant un bac antérieur à 2020	Essentiel
	Compétences méthodologiques	Fiche Avenir "Méthode de travail"	Important
	Compétences en communication	Capacités argumentatives et clarté dans les différents champs rédactionnels	Très important
Savoir-être	Capacités d'apprentissage et à fournir une importante quantité de travail	Appréciations des professeurs de première et terminale, progression des résultats académiques	Complémentaire
	Capacités d'apprentissage et à fournir une importante quantité de travail	Fiche Avenir "Autonomie"	Complémentaire
	Capacités d'apprentissage et à fournir une importante quantité de travail	Fiche Avenir "Capacité à s'investir"	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Eléments de motivation pour les DEUX licences	Lettre de motivation	Essentiel
	Capacités à réussir dans le projet	Fiche Avenir "Avis sur la capacité à réussir"	Complémentaire
	Capacités à réussir dans le projet	Parcours post-bac pour les étudiants en réorientation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'absence du suivi de la spécialité Mathématiques en première et en terminale constitue un critère éliminatoire. Par ailleurs, la double licence Droit–Informatique étant un parcours exigeant et sélectif, seules les candidatures présentant un parcours académique en adéquation avec le niveau attendu peuvent être classées.

Les modalités d'examen des voeux

Pour établir son classement, la commission a pris en compte le choix des spécialités suivies par les candidats en première et terminale ; les notes, ainsi que le classement dans le groupe-classe, obtenues en première et en terminale ; ainsi que les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat pour les futurs bacheliers et les notes aux épreuves du baccalauréat pour les étudiants en réorientation.
Lors de l'examen pédagogique du dossier, la commission a également pris en compte les éléments de la fiche Avenir, la cohérence du projet motivé, les appréciations des enseignants du lycée, et le parcours post-bac pour les redoublants.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Cette double licence a la spécificité d'allier deux matières différentes, bien que complémentaires. La motivation est un point clef pour réussir ce parcours. Il est donc nécessaire de soigner le projet de formation motivé, en explicitant les motivations pour chacun des deux domaines de formation, et de justifier en quoi le suivi de cette double licence est une plus-value pour le candidat.
Le suivi de la spécialité Mathématiques en terminale est indispensable. La spécialité NSI constitue un atout apprécié, mais n'est pas obligatoire. Il est également important de montrer de bonnes capacités rédactionnelles (entre autres, notes en pôle littéraire et en philosophie). Une attention toute particulière sur les résultats académiques est donc portée.
II est nécessaire d'exhiber une motivation sans faille et de savoir expliciter de manière convaincante comment gérer une très grande quantité de travail.

Signature :
Edouard KAMINSKI,
Président de l'établissement Université Paris Cité